

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Prilly, le 22 mai 2026

**ASSOCIATION REGIONALE DE
L'ACTION SOCIALE PRILLY-ECHALLENS**

Extrait de procès-verbal de la séance du 21 mai 2026

Sous la présidence de Mme Jacqueline Dieperink, en séance ordinaire du 21 mai 2026 à Cheseaux-sur-Lausanne, le Conseil intercommunal de l'ARASPE a accepté :

- le préavis No 01/2026 sur la gestion et les comptes 2025 de l'ARASPE

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente



Jacqueline Dieperink

La Secrétaire



Laurence Bastide

Prilly, le 22 mai 2026 JD/lb